

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 21/04/2020 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la Santé
2	LIBELLE DU POSTE : Technicien sanitaire - responsable de l'antenne périphérique du centre d'Hygiène et de Salubrité Publique à la subdivision santé des îles Marquises Nord
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME RH : 970 01 CODE POSTE : 9428 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision de la Santé aux îles Marquises – Cellule délocalisée du Centre d'hygiène et de salubrité publique (CHSP) basée à Taiohae, île de Nuku Hiva
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le technicien sanitaire exerce seul ses fonctions à la cellule délocalisée du CHSP au sein de la subdivision santé des îles Marquises Nord. Sous l'autorité du responsable de la subdivision santé des îles Marquises et en coordination avec le CHSP à Papeete, il assure au sein des îles Marquises Nord des missions d'hygiène et de salubrité publique dans les domaines de l'hygiène, de l'environnement, des constructions, de l'hygiène alimentaire et en matière de lutte anti-vectorielle. Il fait appliquer la réglementation dans ces matières et met en œuvre des actions correctives, en cas de non-respect de celle-ci.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable de la subdivision santé des îles Marquises
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Bureau, téléphone, ordinateur, Internet, E-mail, véhicule de service
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Déplacements dans les autres îles des Marquises Sud et Nord, par avion ou par bateau, pour effectuer des missions dans ses domaines de référence, ainsi que des contrôles ;- Manipulation occasionnelle des produits pesticides dans la lutte contre des arboviroses ;- Indemnités de déplacement et de transport ;- Etre titulaire du permis de conduite B.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Donner un avis sanitaire sur toute demande de permis de construire et de conformité des constructions (instruction des dossiers de demande de permis de construire et visites de conformité) ;- Effectuer des prélèvements de contrôle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux de baignade ;- Organiser et planifier le travail pour assurer l'exécution de ses programmes d'activités de contrôle ;- Procéder au contrôle des établissements à caractère alimentaire (snacks, restaurants, magasins) ;- Procéder au contrôle sanitaire des établissements touristiques ;- Vérifier l'application de la réglementation et la faire appliquer ;- Instruire des plaintes ;- Donner un avis sanitaire sur les demandes de licence de débit de boissons ;- Participer aux enquêtes sanitaires ;- Mettre en œuvre des actions de lutte anti-vectorielle ;- Préparer des projets de correspondances, d'avis, de comptes-rendus de visites, de procès-verbaux de constatation et de rapport d'activités ;- Contribuer à l'éducation pour la santé et aux programmes de prévention mis en place par la cellule de

	promotion de la santé de la subdivision, relevant de son secteur d'activité.
--	--

14	ACTIVITES ANNEXES : Participer, sur instruction du chef du CHSP et/ou du responsable de la subdivision santé des îles Marquises, à des opérations ponctuelles en relation avec des situations d'urgence.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Techniciens
16	SPECIALITE SOUHAITEE : Titulaire d'un DUT ou d'un BTS spécialisé dans le domaine du génie sanitaire, en rapport avec la biologie, l'environnement dans les techniques sanitaires

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Travail seul et/ou en équipe ;			X
	- Conduite de projets ;			X
	- Capacités d'initiative et d'adaptation ;			X
	- Capacités d'analyse et de synthèse ;		X	
	- Capacités rédactionnelles ;		X	
	- Rigoureux, organisé et méthodique ;		X	
	- Force de propositions ;			X
	- Sens de la communication ;			X
	- Pédagogue ;			X
	- Travail sur le terrain ;		X	
	- Connaissances en informatique (SIG, bureautique) ;		X	
	- Connaissance de la langue tahitienne et/ou marquisienne (souhaitée).		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Expérience dans l'emploi ou dans un emploi similaire ; - Expérience dans l'hygiène des filières de la restauration sociale collective et des industries agroalimentaire.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation d'adaptation à l'emploi d'au moins 4 mois au CHSP, à Papeete
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :